

Approbation n° 22-404 du 30 septembre 2022

Société : AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT

Supplément au prospectus de base approuvé à l'occasion d'un programme d'admission de titres de créance pour un montant nominal maximum de 60.000.000.000 €.

Nota :

Le supplément fait référence au prospectus de base qui a reçu le numéro d'approbation 22-210 le 14 juin 2022 et incorpore par référence certaines sections du rapport financier semestriel au 30 juin 2022.